

***Nous proposons de faire un premier bilan des instances de concertations initiées par la mairie à propos de la problématique du « temps de travail »***

La municipalité a mis en place des groupes de travail « sur le règlement intérieur des congés et la mise en place du Compte Épargne Temps (CET) ».

La CGT des territoriaux des Lilas, participant à ces instances de concertation, souhaite informer le personnel, engager le débat et expliquer nos propositions sur ces questions.

Pour cela, nous proposons trois heures d'information syndicale, afin que chacun puisse s'informer, témoigner de sa situation, et débattre à propos du temps de travail pratiqué sur la ville.

**Venez tous aux heures d'information syndicale qui se dérouleront**

**le vendredi 27 septembre,  
de 10 h 30 à 13 h 30**

**salle des commissions, en mairie**

**Une information sera donnée  
en continu à propos  
du temps de travail pratiqué  
dans notre collectivité :**

- Quelles sont les règles en usage ?
- Quelles sont les hypothèses d'évolutions ?
- Quelles sont les propositions de la CGT ?

*Apportez vos feuilles de congés  
et les horaires d'ouverture de vos services.*

**La participation aux heures d'information syndicale  
ne peut vous être refusée sauf pour raison de service.  
Chaque agent a le droit de participer aux heures d'information syndicale**